

Conseil de communauté de Toulouse Métropole - 28 juin 2012  
**Intervention liminaire d'Antoine Maurice**

---

Monsieur de Président, chers collègues,

Pour commencer, je remercie chaleureusement Monsieur le maire de Bruguères pour son accueil.

Au nom des élu(e)s écologistes, je veux à mon tour revenir sur la période écoulée. Effectivement, c'est bien l'attente du changement qui domine, à tous les niveaux. Changement qui reste à concrétiser, à tous les niveaux...

Changement dans notre pays, tout d'abord. Dans la période électorale qui vient de s'achever, les français ont confirmé leur désaveu des politiques injustes et sans perspectives menées par la droite, en donnant à la gauche une large majorité parlementaire. Au sein de cette majorité, nous sommes satisfaits de l'élection de 18 député(e)s Europe Ecologie – Les Verts à l'Assemblée nationale. Elle traduit l'inscription durable de notre mouvement dans le paysage politique. A l'image de leur engagement dans les majorités locales, les élus écologistes y apporteront un soutien loyal et exigeant à l'action du gouvernement. Un soutien vigilant, afin que le changement indispensable pour faire face aux défis énormes auxquels nous sommes confrontés ne reste pas qu'une promesse.

Un mot sur la loyauté : elle ne se décrète pas autoritairement. Elle se construira au quotidien, dans la confiance, le respect de la parole donnée, et de la diversité qui concourt à la richesse des propositions de la gauche, dans cette période de crise économique, sociale et écologique, où tant de vieilles certitudes vacillent.

A ce titre, je vous fais part de notre déception à la suite de la défaite du candidat de l'unité dans la 3<sup>ème</sup> circonscription. La dissidence qui s'est manifestée – et que nous regrettons vivement - en est largement responsable. La droite, qui partait avec un avantage dans cette circonscription découpée au scalpel pour son candidat, n'en demandait pas tant ! Cette dissidence a sapé une mobilisation militante pourtant forte – je veux la saluer ici. Elle a incontestablement pesé sur la dynamique du second tour. A l'arrivée, la division de la gauche a abouti à une soustraction. Il nous faudra tirer tous les enseignements de cet épisode. Je vous en livre un premier : l'homme providentiel n'existe pas. A tous les niveaux, il est urgent de rompre avec cet imaginaire, pour redonner du sens à l'action collective. Le changement passe par là, aussi...

Le changement, il en était aussi question ces jours derniers, à Rio, où se déroulait le Sommet de la Terre, 20 ans – déjà ! - après un rendez-vous qui avait marqué une prise de conscience générale de la finitude de notre planète. Tout a été dit sur l'échec global de ce sommet, je ne relèverai que quelques éléments : pas d'organisation mondiale de l'environnement sous l'égide de l'ONU. Pas d'objectifs clairs fixés pour les 10 années à venir pour le développement d'une économie verte qui dépasse la seule idéologie de la croissance et du profit financier. Pas d'engagement chiffré et contraignant... on est à des années lumières de ce qui serait nécessaire pour inventer un mode de vie à 7 milliards d'humains, compatible avec les limites de la planète.

Alors, que reste t-il de ce sommet ? Je retiens la déclaration de notre Président de la République, qui a assuré que la France serait au rendez-vous pour les financements innovants, et soutenait l'instauration en Europe d'une taxe sur les transactions financières, dont les recettes seront affectées au développement et à la défense de l'environnement. Autre point positif de Rio +20, la volonté de mieux associer la société civile au travail d'élaboration d'un développement planétaire durable. Et surtout je retiens la définition d'un cadre et d'un calendrier sur les trois ans qui viennent, associant les pays émergents et les pays industrialisés dans l'élaboration d'objectifs précis en 2015. Il reste

donc possible de trouver au milieu de cette décennie un grand accord qui ne ferait pas insulte à notre avenir. Là encore, gageons que la parole donnée sera tenue. Nous n'aurons pas le choix, car il n'existe pas de plan B à la transition écologique !

D'ici là, la déception qui est peut-être la vôtre et qui est aussi la nôtre, ne doit pas nous empêcher de persévérer à notre échelle. C'est ce que nous faisons avec le Plan climat énergie territorial ; ou avec un PLU qui promet un urbanisme plus cohérent et moins dévoreur d'espace. A nous d'amplifier ces efforts en plaçant plus encore l'écologie au cœur de nos politiques, ici et maintenant.

Merci de votre attention.

CONSEIL COMMUNAUTAIRE DU 28 JUIN 2012  
INTERVENTION DE JEAN-CHARLES VALADIER SUR L'URBANISME

Les élus écologistes se réjouissent de cette révision du PLU toulousain, qui ouvre à une urbanisation plus soutenable de Toulouse, et aussi de l'agglomération. C'est un outil, en effet, indispensable à l'arrêt de l'étalement urbain. Par une urbanisation plus resserrée, mieux conçue, et plus finement encadrée, il doit permettre de faire bénéficier à des habitants, toujours plus nombreux, d'un cadre de vie de meilleure qualité, et mieux partagé.

Et je voudrais aussi saluer l'effort particulier de concertation, ce qui est indispensable pour que la ville se construise avec ses habitants, et par ses habitants.

Il me tient à cœur d'insister sur trois points : la densification, l'équilibre entre les territoires, et les nouveaux outils qui sont à notre disposition pour atteindre ces objectifs.

Vous savez tous que notre Communauté, et Toulouse en particulier, doit accueillir chaque année de nombreux habitants. Vous savez également que notre agglomération est particulièrement étendue, et que les inconvénients de cet étalement sont nombreux. Il était donc plus que temps de changer nos schémas d'urbanisation.

Tout d'abord, et c'est une avancée majeure de ce PLU, il faut densifier. Et contrairement à ce qu'on croit trop souvent, densification ne rime ni avec barres d'immeubles, ni avec hauteur. Je vous rappelle que le centre de Toulouse est plus dense que le Mirail. Mais si la densification est nécessaire, elle doit aussi se faire en douceur. Cela veut dire qu'elle doit s'accompagner d'équipements publics, de services et de commerces de proximité, et permettre une réelle mixité fonctionnelle. Sans oublier de donner une priorité au logement social, dans tous les quartiers comme dans le centre, et dans les grandes opérations comme dans les petites.

Mais si nous devons densifier de manière volontaire, nous devons également le faire de manière négociée et concertée. Nous devons aussi le faire en préservant et en valorisant le patrimoine bâti et paysager, comme ça a par exemple été fait à Saint-Michel. C'est cela aussi, qui fait la qualité de notre vie urbaine. Concrètement, il s'agit de permettre à la ville de se renouveler sur elle-même, en autorisant l'évolution du bâti existant.

Cette intensification, c'est le choix d'un habitat dense et à échelle humaine. C'est le virage que nous prenons avec ce PLU. Timidement pour l'instant, vous savez que j'aurais souhaité davantage.

Améliorer la qualité de notre vie urbaine, c'est aussi mieux organiser ses fonctions. C'est donc aussi mieux organiser notre territoire. Ça veut dire passer de la ségrégation à la mixité des fonctions.

C'est une logique dépassée, celle qui impose de prendre sa voiture pour aller au travail, de la reprendre pour faire ses courses, et une fois encore pour rentrer chez soi. Une conséquence, c'est que l'agglomération est saturée de routes, elles-mêmes toujours plus encombrées, que chacun y perd son temps, en subit les nuisances et les pollutions, tandis que l'activité commerciale se confine dans des zones standardisées, et que les centralités luttent pour ne pas s'endormir.

Ce PLU toulousain marque notre volonté de tourner la page de ce modèle urbain que nous avons hérité des années 70. Il nous donne les moyens d'organiser l'urbanisation, en revitalisant les centralités. Et en les reliant entre elles. Un des outils que l'on peut notamment utiliser, c'est de conditionner les droits à construire à l'existence de transports collectifs structurants. C'est d'ailleurs ce que les deux contrats d'axe traduisent. La cohérence entre urbanisme et transports, que les écologistes défendent depuis longtemps, devient la règle. Et c'est une grande avancée pour l'agglomération.

Les centralités et les transports permettent donc d'apporter de la cohérence et de la structure dans la ville. Mais l'échelle n'est pas encore la bonne. Parce que pour un vrai équilibre des territoires, c'est toute l'agglomération qu'il faut prendre en compte. Ce sera le travail du PLU communautaire. Celui-ci ne doit pas être la simple somme des PLU communaux, mais un document structurant pour organiser le territoire, dans la seule recherche d'un intérêt collectif. Et ce PLU devra répondre de manière pratique les exigences du Scot. Parce que, de la même manière que l'urbanisme de Toulouse ne peut pas se concevoir sans penser l'urbanisme de l'agglomération, un PLU communautaire s'inscrit forcément dans l'équilibre et la cohérence de toute la région. Ce n'est que comme cela que nous pouvons rendre la ville durable.

La ville densifiée, cohérente et organisée autour de transports structurants, nous la faisons par la règle. Mais celle-ci doit être au service des projets urbains, et non l'inverse. Pour cela, nous disposons d'outils, dont nous avons commencé à utiliser, mais trop timidement ?

Les espaces boisés ou bâtis protégés, ils sont expérimentés dans les quartiers Saint-Michel et Saint-Agne, nous devons les étendre à toute la ville. Et demain à toute l'agglomération. La bonification de la constructibilité, elle favorise les logements sociaux. Elle doit aussi inciter à l'amélioration énergétique des bâtiments.

Et les contrats d'axe, nous approuvons les deux premiers aujourd'hui. Ils permettent de diminuer la consommation foncière, en conditionnant l'urbanisation de nouveaux territoires à la réalisation de transports collectifs et d'infrastructures cyclistes. Mais si la cohérence entre urbanisation et déplacements est présentée dans ce document, nous n'avons malheureusement pas d'objectifs chiffrés en terme de part modale, ni de perspective annuelle de concrétisation.

Ce n'est pas tout de se donner des objectifs ; nous devons vérifier concrètement, année après année, qu'ils sont tenus. Ce n'est que de cette manière que la ville peut amorcer la transition écologique. Ce contrat d'axe est une rupture, mais nous demandons un suivi annuel, pour vérifier que nous atteignons les parts modales que nous nous sommes fixés comme objectifs.

Pour terminer, je voudrais remercier le personnel de l'urbanisme. Ils ont dépensé une énergie considérable pour être à l'écoute des habitants et pour élaborer ce nouveau plan d'urbanisme, étape essentielle, que nous devons amplifier.